

**Compte-rendu de la réunion du
CONSEIL MUNICIPAL DE RONTALON
du 25 Octobre 2004**

Secrétaire : SBRAVA Dominique.

Absents excusés : CHAMBE Claudine

Démissionnaire : CHAVASSIEUX Christelle.

Présentation, par Madame FEAT de la COPAMO, du rapport de la Commission d'évaluation des charges transférées.

Madame FEAT nous fait un petit historique de la Taxe Professionnelle Unique.

Le transfert des charges a obligé à la redéfinition des règles en ce qui concerne la voirie.

Une estimation de l'état des voiries a été demandée à chaque commune.

Un toilettage de la compétence voirie a eu lieu et la COPAMO n'intervient que sur les voies classées.

Le total des charges transférées par les communes à la COPAMO est de **153 765 €**

La question était : Quels critères retenir pour la répartition aux communes ?

Les critères de ventilation ont été les suivants :

- ✓ 25% population Dotation Globale de Fonctionnement
- ✓ 25% linéaire de voirie classée.
- ✓ 50% coût estimé pour la remise en état des voiries.

Par exemple : pour Rontalon, le total des charges transférées est de 9525€+ 10213€ d'échange de fiscalité soit au Total dû par la commune à la COPAMO : **19 738 €**

Le conseil **APPROUVE** ce rapport : 13 votants

Résultat du vote **7 OUI** et **6 NON**.

Le Conseil Municipal de RONTALON, **APPROUVE**, après lecture, le procès verbal de la séance du 27 Septembre 2004.

Monsieur le Maire **PRESENTE** le rapport annuel 2003 des activités de la communauté de communes du pays Mornantais.

La loi du 12 juillet 1999 oblige la COPAMO à remettre le rapport des activités 2003 aux communes. Celui-ci est consultable en Mairie par tous.

Révision du Plan d'Occupation des Sols.

Les choses n'avancent pas. Les bureaux d'étude sont débordés et ne répondent pas aux appels d'offres.

ASSAINISSEMENT.

Les marchés sont signés.

L'ordre de service a été donné à l'entreprise RAMPA pour effectuer les travaux.

VIREMENT DE CREDIT

La subvention pour la médiathèque n'ayant pas été attribué, le conseil décide d'effectuer un virement de crédit de l'opération Informatisation Médiathèque sur l'opération informatique mairie école.

C.L.S.H. (centre de loisirs sans hébergement)

Après 1 mois de fonctionnement, le bilan est décevant. Seulement 28 inscrits sur le mois.

En moyenne une dizaine d'enfant utilise le C.L.S.H. alors qu'il en faudrait 18 au minimum pour que le centre soit viable. Le déficit actuel qui va être supporté par les associations qui se sont engagées dans cette action est de - 875 €

Les associations se sont données 4 mois pour voir l'évolution du C.L.S.H., mais ce délai semble un peu court, il faudrait une année complète.

Une réunion a eu lieu, mais malheureusement, seuls étaient présents les parents ayant déjà inscrit leurs enfants. Beaucoup de parents s'étant engagés lors de l'enquête n'ont pas inscrit leurs enfants, d'où un différentiel important entre le prévisionnel et le réel.

Une nouvelle réunion aura lieu le 3 Novembre pour discuter de l'avenir du C.L.S.H.

La publicité va être renforcé dans les communes alentours, voir aussi pour utiliser la gazette et Le Progrès par le biais de Christian CHAMPAGNAC.

COMMISSION BATIMENT

Médiathèque

Les travaux avancent bien.

La commission bâtiment s'est réunie avec des personnes d'Alanqué Sport pour choisir le carrelage et les revêtements de sols

Nous avons un souci avec la chape à l'étage qui a fendu. Un test de conformité et d'épaisseur va être fait pour voir si le travail a été fait correctement et selon les normes définies. Affaire à suivre...

Pour ce qui est des égouts, le raccordement est prévu chez les Soeurs, dans le tabouret de la buanderie.

Salle des fêtes

Lancement d'une consultation avec publicité officielle, le conseil décide d'annuler la délibération prise lors du conseil du 27 Septembre 2004.

COMMISSION VOIRIE

Monsieur CARRA a effectué une tournée de chemins avec Monsieur CID de la COPAMO et ont prévu la liste des chemins à refaire.

COMMISSION FLEURISSEMENT

Des plantations de pensées et de tulipes sont en cours; Remplacement aussi d'un arbre mort.

COMMISSION SCOLAIRE

Prochain conseil de classe le 16 Novembre 2004.

Difficulté pour que les parents s'inscrivent pour tenir les permanences de vente de tickets cantine et garderie. Une nouvelle information va passer à l'école et dans le carnet de correspondance de chaque enfant. Un planning est aussi affiché dès à présent sur les panneaux d'affichages extérieurs devant l'entrée de l'école.

DIVERS

Comité agriculture de la COPAMO

Un projet a lieu avec les écoles pour faire connaître le monde agricole aux enfants.

Le Centre de Promotion de l'Environnement doit aider à démarrer ce projet.

Les classes de Mme BLANZAT et de Mme GHIBAUDEAU de l'école de Rontalon seraient des classes pilotes.

Comité Emploi

Journées proximité emploi le 16 Novembre : visites guidées dans les entreprises.
Un rapport d'explication sur le Revenu Minimum d'Insertion et Revenu Minimum d'Activité.
Projet de formation à distance. Le problème est de trouver des locaux sur Mornant.
Bilan des journées jeunes : 146 jeunes se sont inscrits.
2 dossiers d'aide au permis de conduire sont en cours.
Sur la commune de Rontalon, environ 27 personnes sont inscrites sur les listes de l'A.N.P.E.

Concours Internet

Le département du Rhône organise un concours du meilleur site Internet...nous allons donc y participer !!!

Syder

Les ampoules manquantes aux grandes bruyères ont été changées.
Des lampes supplémentaires sont prévues pour le passage piéton du lotissement des grandes bruyères.
Un problème de stationnement vers la chapelle route du paradis nous pose question par rapport à la sécurité sur cette route où la circulation s'intensifie. Faut-il interdire le stationnement ?

Secrétaire de Mairie

Mr GRATALOUP propose un changement de grade pour Mme Jocelyne DELORME.
Une transformation de son poste sera effective au 1er janvier 2005.

Syndicat des eaux des Monts du Lyonnais

Le conseil décide que la participation de 590.07€ sera prise par le recouvrement sur les contribuables.

Bureau du SITOM

Réunion houleuse.
Problème de ramassage des ordures avec Givors et Grigny qui ont un service à part.
Une hausse sur la collecte ainsi que sur l'incinération est à prévoir.
Pour limiter le problème, il faudrait réduire les emballages et les publicités.

Cérémonie du 11 Novembre

Elle aura lieu le dimanche 14 Novembre à 11h30 au Monument aux Morts.